

LIFEstyle 30 +











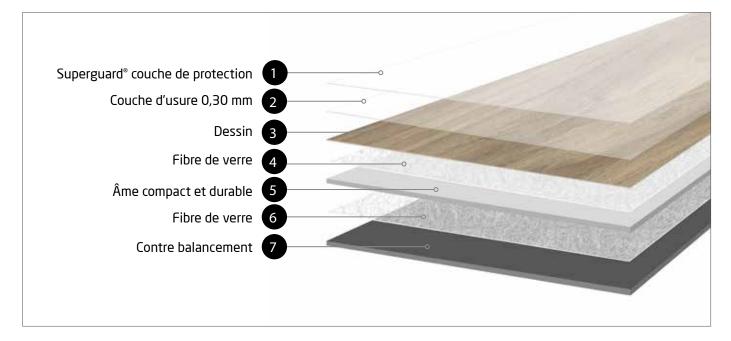




LAMES ET DALLES LVT À COLLER

Lifestyle 30 + est une gamme de lames et dalles LVT à coller fabriquée en Europe, d'une épaisseur de 2 mm, dotée d'une couche d'usure de 0,30 mm, certifiée UPEC U2S P3 E2 C2 et bénéficiant d'une classe d'usage 23/31. La collection offre 16 décors dont 12 lames effet bois et 4 dalles effet minéral, tous micro-chanfreinés sur les 4 côtés.

Sa composition inclut un double voile de verre, offrant ainsi une stabilité dimensionnelle exceptionnelle (valeur moyenne mesurée ≤0 ,05 %), et son taux d'émission de COV lui permet de bénéficier d'un classement A+, gage d'une excellente qualité de l'air intérieur.







Micro chanfreins sur les 4 côtés



Excellente stabilité dimensionnelle (≤0,05%) grâce au double voile de verre



Classement UPEC U2S P3 E2 C2

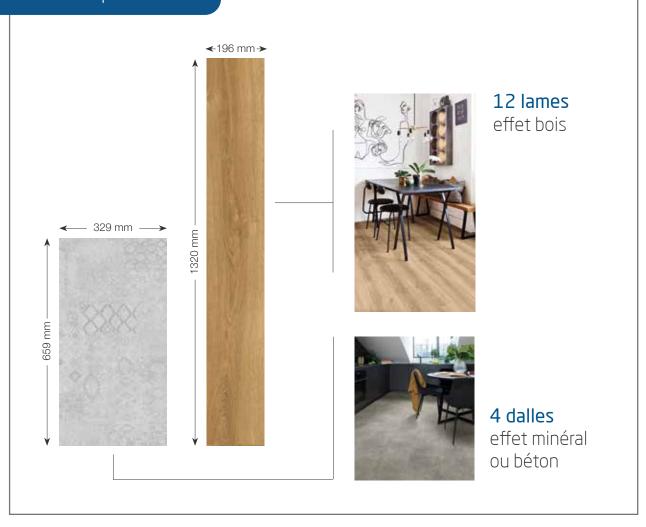








formats | **16** décors































Pin Alrakis 1320 x 196 mm | 400102862



Chêne Alcor 1320 x 196 mm | 400102641



Chêne Sirius 1320 x 196 mm | 400100117



Chêne Nunki 1320 x 196 mm | 400102863



Chêne Isis 1320 x 196 mm | 400102640



Chêne Asterion 1320 x 196 mm | 400100114



Pin Borealis 1320 x 196 mm | 400100116



Chêne Chalawan 1320 x 196 mm | 400102639



Chêne Nembus 1320 x 196 mm | 400100119





















Chêne Jabbah 1320 x 196 mm | 400100115



Chêne Naos 1320 x 196 mm | 400100118



Chêne Tarff 1320 x 196 mm | 400102638



LIFEstyle 30 +





















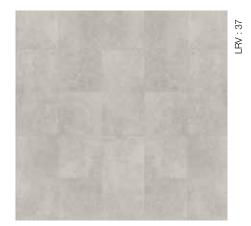


Minéral Kajam 659 x 329 mm | 400102866

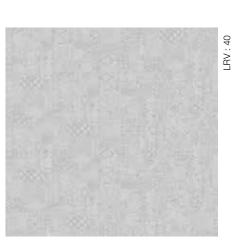


Minéral Nekkar 659 x 329 mm | 400102865





Minéral Zosma 659 x 329 mm | 400102867











Mise en œuvre facile et rapide avec

XtraFloor™ FlexPro

SOUS-COUCHE POUR SOLUTION TOTALE AVEC CÔTÉ AUTO-ADHÉSIF



Conçue pour une **installation semi-flottante** sur sol existant, la sous-couche **auto-adhésive XtraFloor™ FlexPro** s'utilise en combinaison avec les lames ou dalles LVT Lifestyle 30 +.

Composition:

- **Côté support** : Couche de fibres polyuréthane recouverte d'un voile de stabilisation.
- Côté revêtement de sol: Couche autocollante à forte adhérence recouverte d'un film transparent protecteur à retirer au fur et à mesure de la pose.





Pas d'utilisation de colle



Installation **rapide** et dépose facile en milieu occupé.

Gain de temps de près de 40 % (par rapport à une pose collée)



Idéal pour les environnements tertiaires à fort passage : commerces, bureaux, restaurants ou stands d'exposition.



Corrige les petites irrégularités du support et apporte un **confort à la marche** supplémentaire



Isolation acoustique améliorée (ΔLw = 10 dB avec Lifestyle 30 +)



Parfaitement adapté pour les sols chauffants / rafraîchissants



Informations complètes et vidéo de pose de la sous-couche XtraFloor FlexPro



Réf: 343518 Rouleau de 1 x 6,50 m

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition:	Sous-couche résiliente permanente avec charges minérales et liant polyuréthane	
Epaisseur :	1,8 mm	
Format du rouleau :	approx 6,5m x ,1m (6,5m² par rouleau)	
Poids / m²:	2,6 kg/m²	
Poids par rouleau :	16,9 kg	
Classement feu :	Bfl-S1	
Réduction du bruit de transmission :	ΔLw= 10dB, en combinaison avec Lifestyle 55 +	
Résistance thermique R :	0,01m² K/W	
Chauffage par le sol :	Adapté, max 27° C	



Avant la mise en œuvre du revêtement, il est conseillé de vérifier l'homogénéité du contenu des cartons et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel (couleurs, marques, épaisseur).

En cas de problèmes d'aspect, nous vous demandons d'informer LMS et de ne pas commencer la pose sans son accord. La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.12

Préparation des supports

L'application d'un ragréage est nécessaire (se conformer aux instructions de mise en œuvre du fabricant).

Les supports destinés à recevoir l'enduit (ragréage) doivent être propres, sains, de surface plane et régulière, normalement absorbants, et secs au moment de l'application de l'enduit.

Il est nécessaire de procéder à une dépose des revêtements souples antérieurs et/ou à un grenaillage de toutes les anciennes surfaces (dalles vinyliques, anciens ragréages, anciennes colles).

Protection contre l'humidité

LIFESTYLE 30 + s'utilise uniquement dans les pièces fermées et ne convient pas pour une utilisation en extérieur.

Pour les pièces à fort taux d'humidité, il est préférable de prévoir un dispositif de protection telle que les membranes anti-humidité.

Pose / collage

Nous préconisons l'emploi de la colle Bostik «Sader LVT V4».

- Disposer les matériaux sur une surface plane 24 heures avant la pose pour une adaptation à la température ambiante
- Veiller à garder une température constante (comprise entre 18 et 28°C) avant, pendant et jusqu'à 24 heures après la pose
- Taux d'humidité de l'air < 75%,
- Le revêtement doit être protégé de la lumière directe du soleil jusqu'à prise complète de la colle,
- La pose du revêtement s'effectue avec une spatule A2 par simple encollage. Bien respecter le temps de gommage.
- Remise en circulation: 48 heures pour un trafic normal / Mise en place du mobilier après 72 heures.

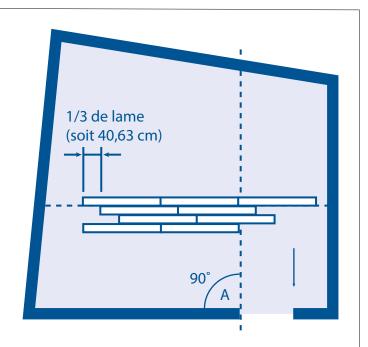
Les restes de colle doivent être immédiatement enlevés. Toutes les surfaces doivent être marouflées au rouleau après la pose afin de garantir une meilleure prise entre la colle, le revêtement et le sol. Nous conseillons l'utilisation d'un rouleau à 3 cylindres d'un poids de 45 à 70 kg.



4

Principe de mise en œuvre

- Diviser la surface du sol en 2 parties par un axe perpendiculaire à l'accès principal du local,
- Mettre en place la première lame puis progresser suivant l'axe parallèle au mur de l'accès principal,
- La lère lame de la 2ème rangée doit être décalée d'un tiers de la longueur de la lame dans le sens latéral afin d'obtenir un alignement de joint toutes les 3 rangées.



5

Chauffage au sol

En cas de chauffage par le sol, celui-ci doit être éteint 48 heures avant, pendant et jusqu'à 48 heures après la pose.

6

Entretien

Le traitement polyuréthane réalisé en usine permet de limiter l'entretien quotidien à un simple balayage humide avec détergent neutre.

Comme tout revêtement de sol souple, LIFESTYLE 30 + doit être protégé contre les risques de poinçonnement et de rayures provoqués par les meubles, objets à pieds pointus ou autres objets lourds. L'utilisation de protections en cuir, en matière plastique, ou en feutre est recommandée (celles en caoutchouc ainsi que les platines métalliques sont à exclure) selon la norme NF DTU 53.12.

Dans le cas d'utilisation du revêtement dans des locaux ouverts directement sur l'extérieur, il est indispensable de prévoir des tapis antisalissure de protection de dimensions suffisantes.

Les tapis antisalissures ne doivent pas être composés de caoutchouc ou latex pour éviter les migrations et décoloration de surface.

En cas d'exposition à l'ensoleillement (baies vitrées, etc...), il convient de prévoir une protection à la chaleur et à l'exposition aux UV (volets, stores, rideaux, ...)

Fiche Technique











Lames et dalles à coller en PVC hétérogène Lifestyle 30 +

U2S P3 E2 C2

TYPE DE REVÊTEMENT	Revêtement de sols en PVC hétérogène	EN ISO 10582	-
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Epaisseur totale :	EN ISO 24346	2 mm
	Dimensions des lames :	EN ISO 24342	1320 x 196 mm
	Conditionnement des lames :	-	18 lames / 4,657 m² / boîte (15,64 kg)
	Dimensions des dalles :	EN ISO 24342	659 x 329 mm
	Conditionnement des dalles :	=	18 dalles / 3,90 m² / boîte (13,26 kg)
	Couche d'usure :	EN ISO 24340	0,30 mm
		EN ISO 10582	Type 1
	Protection de surface :	-	Superguard Pro®
	Chanfreins:	-	micro chanfreins 4V
	Poinçonnement rémanent certifié :	EN ISO 24343-1	≤ 0,1 mm
	Stabilité dimensionnelle à la chaleur certifiée :	EN ISO 23999	≤ 0,25 %
	Poids total :	EN ISO 23997	3293 g/m²
CERTIFICATION	Classement UPEC :	-	U2S P3 E2 C2
	Numéro de certificat UPEC :	QB30	725/345-16.0-00
CLASSEMENTS	Classe d'usage :	EN ISO 10874	23 / 31
	Classement Feu:	EN 13501	Bfl-s1
	Glissance:	EN 13893	DS
	Résistance au glissement :	EN 16165:2021-10/Annex B	R9 / R10
PERFORMANCES TECHNIQUES	Résistance à l'usure :	EN 13329 - Annex E	≥ 600 cycles
	Poinçonnement rémanent :	EN ISO 24343-1	0,05 mm (valeur moyenne mesurée)
	Stabilité dimensionnelle à la chaleur :	EN ISO 23999	≤ 0,05 % (valeur moyenne mesurée)
	Résistance aux chocs :	EN 13329 - Annex F	≥ 800 mm
	Résistance aux rayures :	EN 16094	≤ MSR-A3 ≤ MSR-B3
	Résistance aux chaises à roulettes :	EN ISO 4918	Conforme. Pas de détérioration
	Résistance au pied de meuble :	EN 424	Conforme. Pas de détérioration
	Equerrage et rectitude	ISO 24342	≤ 400 mm : ≤ 0,25 mm > 400 mm : ≤ 0,35 mm
	Incurvation	EN ISO 23999	≤ 2 mm
	Isolation acoustique :	ISO 717-2	ΔLw 4 dB
	Résistance à la lumière :	ISO 105-B02	≥ 6
	Résistance aux taches :	EN 438-2	Conforme
	Charges électrostatiques :	EN 1815	≤ 2kV (antistatique)
	Résistance thermique :	EN 12667	0,01 m ² K/W
	Chauffage par le sol :	-	Adapté - max. 27 °C
ENVIRONNEMENT	Classe formaldéhyde :	EN 717-1	E1 HCHO
	Floorscore:	-	SCS-FS-02828
	Métaux lourds :	-	Sans
	TCOV après 28 jours :	ISO 16000-06	Certification A+
DOMAINE D'UTILISATION	Habitations, Commerces, CHR, bureaux. Se o	conformer au classement UPEC	des locaux.

DESCRIPTIF

à une pose collée en plein sur sol ragréé, et bénéficie d'une stabilité dimensionnelle exceptionnelle grâce à son double voile de verre. Il convient pour les locaux domestiques et les locaux commerciaux avec un trafic modéré. Son taux d'émission de composés organiques volatils dans l'air est inférieur à 1000 µg/m³ (COVT après 28 jours) lui permettant de bénéficier d'un classement A+.















Suivez nos actualités sur in 🧗 🎯 🕡

BORDEAUX

Tél.: 05 56 43 10 40 bordeaux@lms-sol.com

BREST

Tél. : 02 98 02 62 86 brest@lms-sol.com

CHAMBÉRY

Tél.: 04 57 36 04 91 chambery@lms-sol.com

CLERMONT-FERRAND

Tél.: 04 73 91 47 26 clermontfd@lms-sol.com

DIION

Tél.: 03 80 51 00 00 dijon@lms-sol.com

GRENOBLE

Tél.: 04 76 03 15 00 grenoble@lms-sol.com

LILLE

Tél.: 03 20 98 55 55 lille@lms-sol.com

LIMOGES

Tél.: 05 55 30 17 17 limoges@lms-sol.com

LYON

Tél. : 04 78 26 45 45 lyon@lms-sol.com

METZ

Tél.: 03 87 32 53 20 metz@lms-sol.com

NANTES

Tél.: 02 40 94 86 40 nantes@lms-sol.com

NICE

Tél. : 04 93 19 04 04 nice@lms-sol.com RENNES

Tél.: 02 99 32 37 38 rennes@lms-sol.com

ROUEN

Tél. : 02 35 08 90 90 rouen@lms-sol.com

Ste GENEVIÈVE DES BOIS

Tél.: 01 69 73 22 00 sgb@lms-sol.com

STRASBOURG

Tél.: 03 88 18 17 18 strasbourg@lms-sol.com TOULOUSE

Tél.: 05 34 25 84 85 toulouse@lms-sol.com

VANNES

Tél.: 02 97 01 09 09 vannes@lms-sol.com

VILLENEUVE LA GARENNE

Tél.: 01 41 32 53 00 villeneuve@lms-sol.com





LA MAISON DU SOL